

NATIONS UNIES

# Assemblée générale

CINQUANTE-TROISIEME SESSION

*Documents officiels*

DEUXIEME COMMISSION  
9e séance  
tenue le  
lundi 12 octobre 1998  
à 10 heures  
New York

COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA 9e SÉANCE

Président : M. ASADI (République islamique d'Iran)

## SOMMAIRE

DEBAT DU GROUPE SUR L'ETAT DE L'ECONOMIE MONDIALE

POINT 91 DE L'ORDRE DU JOUR : QUESTIONS DE POLITIQUE MACRO-ECONOMIQUE (suite)

- b) FINANCEMENT DU DEVELOPPEMENT, Y COMPRIS LE TRANSFERT NET DE RESSOURCES ENTRE PAYS EN DEVELOPPEMENT ET PAYS DEVELOPPES (suite)
- d) CRISE DE LA DETTE EXTERIEURE ET DEVELOPPEMENT (suite)

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, *dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-0794, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

Distr. GÉNÉRALE  
A/C.2/53/SR.9  
22 janvier 1999  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

98-81544 (F)



/...

La séance est ouverte à 10 h 10.

DEBAT DU GROUPE SUR L'ETAT DE L'ECONOMIE MONDIALE

1. M. KREGEL (Université Johns Hopkins, Italie) pense qu'il existe de plus en plus un risque sérieux de voir se développer une récession mondiale semblable à la détérioration qui a marqué les années 30. Lors des réunions du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale tenues l'année dernière à Hong Kong, on avait prédit que la crise financière asiatique n'aurait qu'un impact minime sur la performance économique des pays en cause et fort peu d'impact, sinon aucun, sur l'économie mondiale. Les réunions avaient souligné les avantages positifs que les économies développées pourraient retirer de la crise sous la forme d'une baisse des cours des produits de base et d'une réduction des taux d'intérêt.

2. Il est désormais manifeste que ces analyses avaient négligé de prendre en compte l'importance croissante des échanges régionaux en Asie. L'effondrement du système financier et de la stabilité des taux de change dans la région ont porté un coup d'arrêt aux aspects interrégionaux du commerce; à la suite de quoi, il est devenu de plus en plus difficile à ces pays de procéder aux ajustements usuels en augmentant les exportations et diminuant les importations. Dans les pays où ces ajustements ont été opérés, la réduction des niveaux de production a entraîné des pertes en revenu réel et en richesse équivalentes à celles qu'avaient subi les pays développés dans les années 30. L'effet de contagion de cet impact s'est traduit par la propagation de la crise financière asiatique à d'autres pays en développement.

3. Les recettes budgétaires d'un grand nombre de pays dépendent des recettes d'exportation des produits de base. C'est ainsi qu'une des causes premières des récentes difficultés financières de la Fédération de Russie a été la brusque baisse des cours de ces produits. La balance commerciale du pays est passée d'un excédent en 1997 à un déficit en 1998 - en un renversement de situation d'environ 5 milliards de dollars E.-U. Aucun pays ne peut, face à un tel plongeon de ses recettes extérieures, maintenir un taux de change stable sans d'extrêmes difficultés. C'est là un exemple de l'impact direct de la crise asiatique. Nombre de pays latino-américains, y compris le Venezuela et le Mexique, qui dépendent pour leurs recettes budgétaires des ventes des produits de base, ont été pareillement touchés. La chute des cours des produits de base a également eu un effet négatif sur le montant global des dépenses dans toutes les économies en transition d'Europe centrale et d'Amérique latine.

4. Par ailleurs, en réaction à la baisse des cours des produits de base, les investisseurs internationaux ont tendu à modifier en hausse leurs évaluations des risques posés par les pays en développement, voire même à se retirer complètement. Tentant d'endiguer les sorties de capitaux, la plupart de ces pays ont sensiblement augmenté leur taux d'intérêt ce qui, par un effet pervers, a porté atteinte à la capacité de leurs économies de se stabiliser. En fait, si l'on regarde de près la structure des déficits dans la majorité de ces pays, on s'aperçoit que le déficit principal était près d'être équilibré. La majeure partie du déficit budgétaire consistait en paiement d'intérêts sur l'encours de la dette. En recourant à la hausse des taux d'intérêt pour endiguer les sorties de capitaux, on augmentait les coûts de financement, la charge des intérêts sur l'encours de la dette et le déficit budgétaire, tandis que la compression

/...

résultant des dépenses affectait la croissance. Dans le même temps, la hausse des taux d'intérêt provoquait un refroidissement de l'activité du secteur privé des pays en cause. Les prêteurs étrangers sont malheureusement de plus en plus sceptiques quant à la capacité de ces pays à acquitter des taux d'intérêt aussi élevés. La hausse de ces taux a par conséquent simplement eu pour effet de signaler qu'il était de plus en plus risqué de prêter à ces pays et, dans nombre de cas, de se retourner contre ses auteurs en provoquant des sorties massives de capitaux.

5. La chute des cours des produits de base et le basculement des termes de l'échange ont exercé des pressions à la baisse sur la demande dans l'ensemble des pays en développement, engendrant une diminution des revenus réels et une baisse de la demande pour les produits d'exportation des pays développés, lesquels dépendaient d'une augmentation de ces exportations pour réaliser une croissance. L'Union européenne et le Japon ne pouvaient manquer d'être affectés par les changements survenant dans les pays en développement. Il est peu probable que le Gouvernement des Etats-Unis puisse ou veuille laisser l'économie américaine être l'unique moteur d'une croissance globale.

6. M. O'CONNELL (Directeur du Centre d'économie internationale argentin) dit qu'en 1997, les pays d'Amérique latine semblaient être en voie de connaître une active croissance. Leur produit intérieur brut (PIB) était supérieur à 5 %, l'inflation était à son niveau le plus bas depuis 50 ans et une plus forte proportion des flux croissants de capitaux à destination de la région se composaient d'investissements étrangers directs. Le climat économique était donc à l'optimisme. Les choses ont toutefois changé depuis le début de la crise asiatique. L'impact de la crise sur l'Amérique latine a différé suivant les liens commerciaux entretenus par les divers pays. Des pays tels que le Chili, l'Equateur et le Pérou, qui ont des échanges extrêmement importants avec le Sud-Est asiatique, ont été durement frappés à la suite de la baisse des cours des produits de base. Au début de 1998, la situation semblait devoir se stabiliser; toutefois, après juillet et août 1998, il est devenu évident qu'il n'en serait rien. Les taux d'intérêt étaient montés en flèche, les cours des produits de base des pays latino-américains avaient chuté et l'investissement étranger s'était tari. Le résultat en a été que la balance commerciale de l'ensemble de la région s'est gravement détériorée et que la balance des paiements courants s'est établie en moyenne à plus de 4 % du PIB. Les prévisions de croissance ont été révisées à la baisse et ramenées de 3 et 4 % à 2 %. En fait, les projections les plus favorables prévoient, dans le meilleur des cas, une croissance zéro pour 1999.

7. La révision continue à la baisse signifie que les pays deviennent de plus en plus conscients de la gravité de la crise. L'Amérique latine considère la crise actuelle comme la répétition d'un phénomène qui ne lui est que trop familier. Elle n'est pas sans éprouver un sentiment de sympathie à l'égard de la région touchée dont la crise, comme la sienne autrefois, a été très longtemps ignorée par les instances compétentes. Les pays latino-américains, devenus exportateurs de capitaux dans les années 80, ont perdu toute une décennie. Plus d'une décennie en fait, parce que les conséquences de la crise se font encore sentir. Du fait des énormes augmentations des taux d'intérêt, les pays latino-américains avaient éprouvé de plus en plus de difficultés à assurer leur service de leur dette extérieure, ce qui avait entraîné la cessation des prêts,

situation analogue à celle dans laquelle se trouve le Sud-est asiatique aujourd'hui.

8. Les pays latino-américains ont décidé d'opter pour un autre modèle de développement consistant en privatisations, en un retrait de l'Etat de l'activité économique et en l'ouverture de l'économie. Ces réformes ont été opérées au début des années 90, où les capitaux ont recommencé à affluer en Amérique latine. Les flux de capitaux ont conduit à une surévaluation des taux de change, une augmentation du service de la dette étrangère et une très forte croissance associée à un déficit des balances courantes qui ont rendu ces pays extrêmement vulnérables à toute interruption des flux en question. La crise mexicaine de 1995 diffère cependant sensiblement de la situation actuelle, le pays s'étant redressé très rapidement grâce à un soutien financier massif des Etats-Unis d'Amérique.

9. La principale leçon à tirer de la crise mexicaine est donc la nécessité d'un soutien financier massif de la part des économies avancées de dimensions plus importantes. Dans le cas des pays de l'Asie du Sud-est, il incombe au Japon de promouvoir une croissance plus active. Les pays avancés doivent également réduire leurs taux d'intérêt, mieux gérer la demande et accepter des restrictions en matière de paiements et de commerce. Les pays devraient également être autorisés à demander à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) de prendre des mesures en vue d'un redressement de la balance des paiements. Des restrictions commerciales et des mesures de contrôle des changes pourraient en outre s'avérer nécessaires pour assainir la situation de la dette. Le volet financement compensatoire de la Facilité de financement compensatoire et de financement pour imprévus du FMI pourrait devoir être réorganisé de manière à prévoir un dédommagement en cas de cessation des prêts et de tarissement brutal des flux de capitaux. Etant donné les dangers que présente sur le plan moral une telle situation, un changement d'attitude de la part du FMI et des créanciers privés pourrait s'avérer nécessaire. Dans cette perspective, il serait bon d'envisager des mécanismes qui permettent au FMI de soutenir les pays sans les obliger à s'acquitter immédiatement de leurs obligations au titre du service de la dette.

10. Pour M. ISLAM (Président de BRN Associates), 1999 sera probablement l'année où la situation économique mondiale ressemblera de plus près à celle de 1929. Une crise économique et une dépression mondiales sont, à son avis, imminentes; elles ne seront toutefois pas déclenchées par les problèmes sévissant en Asie ou dans la Fédération de Russie, mais par une crise de l'économie américaine due à des causes purement internes. Le freinage à l'exportation que connaissent les Etats-Unis du fait de l'actuelle crise asiatique est extrêmement réduit par rapport à leur PIB, lequel reflète au premier chef la consommation et l'investissement intérieurs. Au cours du premier semestre de 1998, la consommation a cru aux Etats-Unis à un taux annuel moyen de 6 %, tandis que le revenu disponible réel n'augmentait que de 3,5 %. L'écart entre ces deux chiffres a été comblé par la baisse spectaculaire de l'épargne des ménages, tombée au niveau sans précédent de 0,5 % seulement du revenu total des ménages. Ce schéma d'excès de dépenses et d'emprunts accrus est toutefois déjà en voie de changer et la consommation, qui est le principal moteur de la croissance, diminuera sans doute rapidement durant le reste de 1998 et en 1999.

11. L'investissement a également connu une forte hausse aux Etats-Unis au cours du premier semestre de 1998. Toutefois, un certain nombre de facteurs, dont la baisse des bénéfices du secteur non financier depuis la fin de 1997, le coût accru du capital, la création d'une capacité excédentaire, les piètres perspectives de la demande et de la production et la croissance négative des exportations, se conjuguent pour ralentir l'investissement. Les effets psychologiques négatifs des troubles financiers survenus dans le reste du monde ont en outre été accentués par ce que le Président du Conseil fédéral de réserve des Etats-Unis a appelé "l'exubérance irrationnelle" des marchés boursiers au cours de la première moitié de l'année. Les Etats-Unis suivront probablement le schéma décrit dernièrement par Paul Volker au sujet de la Thaïlande, où le succès a engendré un excès de confiance, où l'âpreté au gain l'a emporté sur la prudence, où des événements inattendus dans le pays ou à l'étranger ont fait naître des doutes, où les craintes sont devenues contagieuses et où, du fait d'excès largement répandus, une crise financière s'est transformée en crise économique.

12. Un certain nombre de facteurs amènent M. Islam à penser que l'économie des Etats-Unis se ralentira et sera marquée par l'instabilité financière et l'effondrement du marché, ce qui conduira à une dépression mondiale. Le premier est que l'économie américaine a connu une expansion pendant sept ans et que, plus une période d'essor économique dure, plus il se crée d'excès dans le système. Deuxièmement, du fait de la mondialisation de toutes les économies, toute baisse de l'activité économique, des marchés financiers ou du système bancaire des Etats-Unis affectera vivement le reste du monde et pourrait donner naissance à un cercle vicieux marqué par une contraction réciproque des économies. Troisièmement, la situation actuelle constitue le premier cas de récession dans un climat déflationniste; il faudrait donc procéder à une analyse des aspects économiques de la déflation. Les problèmes de politique intérieure du Président des Etats-Unis enfin ont eu pour résultat une absence de direction politique à la tête de la principale puissance économique, situation qui elle aussi rappelle celle de 1929.

13. M. VERBECK (Pays-Bas), constatant que M. Islam n'a guère fait mention des causes potentielles de conflit dans l'économie américaine, se demande si les processus décrits par lui ne sont pas plutôt dus à la situation mondiale qu'à des facteurs autonomes propres aux Etats-Unis. En ce qui concerne la comparaison faite par M. Kregel entre la situation actuelle et celle des années 30, il pense que certaines des similitudes constatées dans la dynamique générale pourraient être compensées par des différences dans le poids relatif de facteurs individuels. Ainsi, l'importance de certains produits de base dans la composition du PIB a diminué tandis que l'importance des services augmentait.

14. M. WYATT (Communauté européenne) pense qu'il importe d'éviter toute suffisance comme tout pessimisme excessif. Les années 20 et 30 ont été marquées par une tendance aux restrictions commerciales dont l'effet sur la situation économique mondiale a été néfaste. L'actuel système ouvert des échanges mondiaux a été en revanche maintenu en dépit des difficultés financières et il se révélera en dernière analyse utile pour traiter des problèmes en cours. En ce qui concerne le marché financier des Etats-Unis, il convient de ne pas perdre de vue que le niveau actuel des cours de la bourse est loin d'être exagérément bas; ces cours sont même plus hauts qu'ils ne l'étaient lorsque le Président du Conseil de la réserve fédérale des Etats-Unis a dit qu'ils dénotaient une

"exubérance irrationnelle". Les pays sont en outre généralement conscients des dangers et des difficultés auxquels ils auront à faire face et des efforts sont en cours pour trouver les moyens d'y parer. Certains pays, par exemple, ont déjà commencé à abaisser les taux d'intérêt. En ce qui concerne l'Asie de l'Est, le Japon a commencé à reprendre la situation en main et on note de légers signes de reprise dans des pays tels que la Thaïlande, où la bourse a monté considérablement au cours des quelques derniers jours. M. Wyatt convient avec M. Kregel de l'importance des effets des fluctuations des cours des produits de base, tout en soulignant l'extrême complexité, illustrée par le fait que la baisse de ces cours peut être source de bénéfices pour certains dans les pays en développement et cause de pertes pour d'autres dans les pays développés.

15. M. DESAI (Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales) constate que les délégations semblent se demander si l'économie mondiale se trouve réellement dans une situation analogue à celle de la période d'avant 1929, et ce en raison de trois principaux facteurs : l'importance sensiblement moindre des produits de base dans le revenu national et dans les échanges internationaux; le maintien de systèmes d'échanges ouverts dans la plupart des grands marchés; et l'existence d'une structure institutionnelle de nature à faciliter les solutions multilatérales.

16. M. KREGEL rappelle que les budgets de maints pays dépendent lourdement des produits de base. Ainsi, l'économie de la Fédération de Russie qui, à un certain stade, était fortement tributaire du commerce des produits manufacturés, repose actuellement sur les produits de base. La baisse de ces produits a fait basculer la balance des paiements du pays, qui de positive est devenue négative. En outre, en réduisant le revenu imposable des exportateurs de produits de base, auprès de qui les impôts sont les plus faciles à collecter, elle a réduit les recettes budgétaires. En réaction, la Banque centrale de la Fédération de Russie a tenté de stabiliser les taux de change pour attirer des flux de capitaux de l'étranger. A mesure que les cours des produits de base baissaient, sa dépendance à l'égard des flux de capitaux étrangers augmentait, engendrant une situation d'extrême fragilité. Constatant que la chute des cours de produits de base affectait la capacité du pays à rembourser les prêts, les prêteurs étrangers ont augmenté les primes de risque. La baisse des flux qui en a résulté a exercé une pression sur les taux de change, réduit les réserves et a abouti finalement à une crise. La Fédération de Russie n'est pas le seul pays où les équilibres budgétaires sont dans une large mesure déterminés par les cours des produits de base. Le Mexique et le Chili sont dans la même situation en ce qui concerne les cours du pétrole et du cuivre respectivement. La situation est encore plus aiguë dans les pays en développement qui ont conclu des accords de prêt ou entrepris des politiques nationales de stabilisation qui les obligent à équilibrer leur budget, parce que la baisse des cours des produits de base ne leur permet pas d'honorer leurs obligations sans comprimer les dépenses publiques, ce qui réduit la demande intérieure et exacerbe l'effet des baisses de cours.

17. S'agissant de l'actuel système ouvert des échanges, M. Kregel fait observer que, dans les circonstances actuelles, les pays tenteront probablement davantage encore de contrôler le commerce en se prévalant des dispositions existantes, à l'intérieur et à l'extérieur de l'OMC, car les pays en crise doivent trouver un équilibre entre leur adhésion à la liberté du commerce et leur obligation d'assurer la croissance des revenus de leurs citoyens. Qui plus est,

/...

l'ouverture des échanges ne peut pas faire grand chose dans un climat de déflation mondiale pour soutenir la demande et l'emploi global. Ceci dit, il importe de tirer parti des institutions multilatérales, compte tenu de l'incapacité du jeu de forces de l'économie mondiale actuelle à rétablir les conditions qui existaient il y a quelques années.

18. Mme LINDE (Etats-Unis d'Amérique) déclare que son pays n'est pas en récession. Elle s'inquiète de la proposition de M. O'Connell tendant à développer la Facilité de financement compensatoire du FMI de manière à prévoir une indemnisation en cas de cessation de prêts commerciaux. En ce qui concerne l'observation de M. Islam selon qui une récession conjuguée à une déflation n'est pas à exclure, elle pense que les effets d'une récession combinée à l'inflation seraient infiniment plus graves que ceux d'une déflation. On a beaucoup épilogué en général sur le rôle des Etats-Unis en tant que moteur de toutes les économies. Le Gouvernement américain a toutefois constamment soutenu avec énergie que les pays ne devraient pas miser sur les exportations vers les Etats-Unis. Au lieu de les considérer comme leur source principale de croissance, ils devraient diversifier leurs marchés d'exportation en développant des marchés régionaux et les échanges entre pays en développement.

19. M. O'CONNELL juge personnellement l'exemple de l'Amérique latine encourageant, car les mesures qui y ont été prises pour émerger de la crise des années 80 l'ont préparée à survivre à celle de 1995. Aussi préfère-t-il comparer la situation actuelle aux années 70 et 80 plutôt qu'aux années 20 et 30.

20. Les Etats-Unis continuent à être considérés comme l'ultime recours ou comme un "acheteur de dernier recours" susceptible d'absorber des exportations du reste du monde. Il n'en reste pas moins qu'un schéma plus équilibré de croissance s'avère nécessaire, marqué par une plus grande activité économique en Europe occidentale et au Japon. Une bonne partie de l'actuelle instabilité des taux de change est due aux déséquilibres entre ces trois grandes économies.

21. Les marchés du Sud-est asiatique sont hautement intégrés; c'est pourquoi la contagion a gagné le reste de la région par la voie du commerce. Il est toutefois encore trop tôt, au stade actuel de la crise, pour dire si le système des échanges mondiaux sera capable de résister aux pressions protectionnistes, dans la mesure où les pays du Sud-est asiatique n'ont pas encore augmenté leurs exportations.

22. Il faut dire enfin qu'il existe une solide structure institutionnelle et, bien que chacun puisse ne pas souscrire au diagnostic, toutes les parties s'accordent à penser qu'il s'agit d'une crise mondiale. Il importe donc au plus haut point d'exploiter pleinement le dispositif institutionnel.

23. M. ISLAM dit que la durée et la profondeur de la crise dépendront de la réaction des pouvoirs publics et de celle des marchés. La méthode usuelle consiste à faire redémarrer l'économie en y injectant des fonds, ce qui commence déjà à être fait ici et là. Il n'est pas seul à penser que les Etats-Unis seront en récession en 1999; les sociétés d'investissement de Wall Street prédisent déjà un tel scénario. Il faut aussi s'attendre à une forte baisse des taux d'intérêt. Le Japon traverse actuellement une crise classique de liquidité et subit encore une déflation. A son avis, les conditions existant en 1998

ressemblent surtout à celles qui régnaient en 1928, mais il est peu probable que l'histoire se répète exactement. Les préoccupations profondes que suscite la crise financière sont en fait les bienvenues, parce qu'elles pousseront vraisemblablement les gouvernements et les organisations internationales à agir.

24. M. DESAI (Secrétaire général adjoint aux Affaires économiques et sociales) dit, en conclusion, que la crise actuelle est d'ordre systémique et qu'elle appelle par conséquent une solide riposte mondiale et multilatérale.

La séance est suspendue à 11 h 45 et reprend à 11 h 50 .

POINT 91 DE L'ORDRE DU JOUR : QUESTIONS DE POLITIQUE MACRO-ECONOMIQUE (suite)  
(A/53/60, A/53/62, A/53/69, A/53/185)

- b) Financement du développement, y compris le transfert net de ressources entre pays en développement et pays développés (suite) (A/53/228, A/53/398)
- d) Crise de la dette extérieure et développement (suite) (A/53/373, A/53/72-S/1998/156, A/53/95-S/1998/311)

25. M. POWLES (Nouvelle-Zélande) signale que son pays a des échanges importants avec ses voisins en Asie, et qu'un fort pourcentage de ses exportations se compose de produits de base. De ce fait, il a été sensiblement touché par la crise financière; on a toutefois constaté que grâce aux réformes économiques opérées au cours de la dernière décennie, l'économie était devenue plus capable d'adaptation et mieux à même de résister à la tourmente actuelle. La communauté internationale doit oeuvrer de concert pour trouver une solution à long terme à l'instabilité du marché financier. Les réformes intérieures sont certes indispensables, mais la crise a également mis à jour des problèmes systémiques touchant à la volatilité des flux de capitaux et à l'adéquation aux besoins de l'actuelle structure financière internationale. Un judicieux équilibre doit être trouvé en matière de réforme du système financier pour enrayer toute panique injustifiée, comme pour éviter l'écueil qu'est le renflouement d'investisseurs qui n'ont pas suffisamment prêté attention aux facteurs de risque. Le FMI a souvent fait l'objet de critiques et, avec le recul du temps, certaines de ses orientations et de ses mesures apparaissent contestables. Il convient toutefois de ne pas sous-estimer l'ampleur de la tâche à laquelle il est confronté. La délégation néo-zélandaise juge bon que le FMI reçoive le soutien et les ressources dont il a besoin pour s'acquitter de ses fonctions.

26. Il convient de réexaminer soigneusement la question de la participation des banques de développement à l'octroi de prêts importants à décaissement rapide, si cette forme de crédit fait courir un risque aux opérations à long terme. Vu les pressions qui pèsent sur les ressources de ces banques, des mesures doivent être prises pour garantir leur solidité financière et des disponibilités suffisantes en fonds pour leurs activités essentielles. Les emprunteurs se verront peut-être obligés de supporter une certaine hausse des coûts, à condition que la charge soit répartie équitablement et que tous les donateurs remplissent leurs obligations en matière de reconstitution des fonds. L'application par les institutions de développement d'un traitement différencié en fonction du pays doit également reposer sur des critères analytiques sains, comprenant un examen de la vulnérabilité économique et écologique, notamment dans le cas des petits Etats insulaires en développement. La délégation néo-

/...

zélandaise attend aussi, avec intérêt la tenue d'un dialogue ouvert et constructif sur la convocation d'une conférence internationale et intergouvernementale de haut niveau consacrée au financement du développement.

27. La Nouvelle-Zélande est consciente des contraintes que des niveaux insoutenables de dette font peser sur les pays les plus pauvres de la planète. On pourrait beaucoup faire si les fonds actuellement affectés au service de la dette pouvaient être libérés et alloués aux dépenses aux services sociaux de base dans le domaine de la santé et de l'éducation. Tous les apports d'APD néo-zélandais se présentent sous forme de dons. La Nouvelle-Zélande se félicite des progrès réalisés jusqu'ici dans le cadre de l'Initiative en faveur de la dette des pays pauvres lourdement endettés et pense qu'il importe d'accélérer le processus. Elle est en faveur d'une approche souple et au cas par cas en ce qui concerne l'application des critères d'admissibilité et le pourcentage d'allégement accordé.

28. En conclusion, M. Powles exprime l'espoir que la crise économique forcera la communauté internationale à examiner ces problèmes et leurs solutions avec plus de clarté que par le passé.

29. M. KAMAL (Pakistan) dit que, bien que la communauté internationale soit parvenue à un consensus sur la nécessité d'un développement centré sur les êtres humains, elle a manqué à dégager des ressources financières à la mesure des besoins pour réaliser cet objectif et, en fait, les ressources allouées au développement ont baissé. Depuis le début des années 90, les flux financiers privés ont été présentés comme une panacée pour le développement économique, mais ces apports ont été concentrés dans un nombre relativement restreint de pays. La récente crise a révélé de surcroît qu'ils sont sujets à de soudaines fluctuations et peu sûrs.

30. Les préoccupations que suscite la crise financière ne devraient pas détourner l'attention du cas particulier de l'Afrique. L'urgence d'un financement pour le développement y est plus aiguë que jamais. Le surendettement de l'Afrique représente une constante ponction sur de maigres ressources et les initiatives d'allégement de la dette n'ont pas effectivement résolu les problèmes d'endettement des pays africains. Une initiative mondiale d'envergure s'impose et c'est pourquoi la délégation pakistanaise appuie pleinement la proposition de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) visant à conclure un accord international qui permettrait de liquider la totalité de la dette des plus pauvres d'entre les pays africains dans des délais relativement courts.

31. En plusieurs occasions, les pays en développement ont proposé une conférence internationale de haut niveau sur le financement du développement et, grâce à l'adoption de la résolution 52/179 de l'Assemblée générale, les préparatifs de la conférence débiteront. Le groupe de travail spécial à composition non limitée, qui est chargé de formuler des recommandations sur la forme, la portée et l'ordre du jour de la conférence projetée, devra insister sur la nécessité pour la conférence de s'attaquer aux problèmes du système monétaire international, de l'accès aux marchés et du développement intégré, en s'attachant particulièrement à l'Afrique.

32. M. SHEN GUOFANG (Chine) espère que le groupe de travail spécial à composition non limitée qui sera créé en vertu de la résolution 52/179 orientera les débats sur la question du financement du développement dans un sens plus pratique et axé sur l'action. Depuis quelque temps déjà, la plupart des pays en développement n'ont guère constaté d'amélioration d'un environnement extérieur défavorable tandis que le rythme rapide de la mondialisation les confrontait à de nouveaux défis. La communauté internationale devrait prendre des mesures pour insuffler un nouvel élan à la coopération économique internationale pour le développement qui est, à long terme, dans l'intérêt de tous. Les débats portant sur le financement du développement devraient être centrés sur la coopération intergouvernementale. Bien que les pays doivent assurer leur développement en tablant sur leurs propres forces et ressources, les délibérations au sein des Nations Unies devraient être centrées sur les mesures qui peuvent être prises au plan international. Nombre de pays en développement ne peuvent tout simplement pas satisfaire leurs besoins en matière de développement sur leurs ressources intérieures.

33. Il convient de reconnaître l'importance du capital privé, ainsi que ses limites et ses risques potentiels. Les flux de capitaux privés, motivés par le profit, évitent souvent les pays qui en ont le plus besoin. Dans la plupart des cas, le capital privé ne se dirige pas vers les zones prioritaires de développement économique et social des pays en développement. Du fait de sa nature spéculative et instable, il est également susceptible de déclencher des crises financières et monétaires qui peuvent infliger de lourdes pertes aux pays en développement. C'est dire qu'il faut renforcer la stabilité financière et monétaire mondiale.

34. Bien que l'Initiative de la dette du FMI soit des plus bienvenues, un long chemin reste à parcourir avant qu'on ne puisse résoudre la crise de la dette extérieure. Les organisations internationales et les pays créanciers doivent accélérer la mise en oeuvre de l'Initiative et devraient fournir un appui aux pays frappés par la récente crise financière.

35. Le groupe de travail spécial à composition non limitée devrait procéder à un examen approfondi des diverses sources de financement du développement et s'attacher à inverser la baisse des apports d'ADP en mobilisant la volonté politique nécessaire, à promouvoir des flux plus importants d'investissements étrangers directs vers un plus grand nombre de pays en développement, à faire une analyse approfondie des opérations des marchés internationaux de capitaux, à renforcer les mécanismes d'alerte et de riposte aux crises et à trouver une solution définitive au problème de la dette des pays en développement.

36. M. OSIO (Nigéria) pense que la discussion actuelle sur le financement du développement est une claire indication du rôle de direction dévolu à l'ONU dans les sphères économique et sociale. Dans les années 1980, les débats sur les questions financières et monétaires étaient passés de l'ONU aux institutions de Bretton Woods, qui possèdent de solides ressources en matière d'expertise technique de haut niveau; ces compétences ne leur ont toutefois pas permis de déterminer le meilleur moyen de faire face aux conséquences politiques et sociales de la situation financière internationale. Le but ultime de l'ONU dans les domaines économique et social est de promouvoir le progrès social et de meilleurs niveaux de vie associés à une plus grande liberté. Il va de soi que ces éléments essentiels du développement exigent d'énormes ressources

financières. Dans un univers à l'interdépendance accrue, le financement du développement suppose un partenariat et une mise en commun des ressources qui permettent de transférer ces dernières des points où elles sont excédentaires aux points où le besoin s'en fait sentir. Le développement exige des investissements dans l'infrastructure, les communications, l'éducation et la santé ainsi qu'une croissance économique durable. La baisse constante depuis 1992 des apports d'APD des pays industrialisés doit être inversée. S'il est vrai que les Pays-Bas et les pays nordiques ont rempli leurs obligations, la contribution des membres de l'Organisation pour la coopération et le développement économique s'établit pour l'instant en moyenne à moins d'un tiers de l'objectif convenu de 0,7 % du PNB.

37. La masse soudaine de flux à destination des pays en développement des années 90 était presque entièrement composée de flux de capitaux privés qui sont allés à un nombre relativement petit de pays. Comme l'a montré la crise financière asiatique, tous les pays en développement qui ont reçu d'énormes flux de capitaux privés n'ont pas fait preuve de discernement en comptant sur eux pour financer leurs plans de développement. Pour l'Afrique, dont les économies vulnérables n'ont pas encore été exposées à la contagion économique, un partenariat mondial de conception et d'exécution s'impose pour créer une architecture financière internationale à l'intérieur de laquelle toutes les économies - développées et en développement - seront mieux protégées dans une action concertée avec les institutions multilatérales.

38. La crise de la dette extérieure, qui est la plus aiguë dans les pays les moins avancés, dont la plupart se trouvent en Afrique, tient les efforts de développement de ces pays en otage en raison des coûts énormes du service de la dette et asservit à jamais les générations futures de citoyens. Le cercle vicieux de l'endettement a contribué à l'incapacité de la plupart des pays en développement à tenter de poursuivre l'application des programmes d'ajustement structurel par crainte d'éventuels troubles sociaux. En conclusion, le représentant du Nigéria appelle le FMI à mettre en oeuvre rapidement l'Initiative de la dette et les gouvernements et les dirigeants à faire preuve de la volonté politique nécessaire pour faciliter le financement du développement et résoudre la crise de la dette extérieure.

39. M. BETI (Observateur de la Suisse) dit que son pays partage pleinement les préoccupations exprimées par le Secrétaire général dans son rapport sur la crise de la dette extérieure et le développement (A/53/373). Les événements récents ont accentué la nécessité de disposer d'un cadre efficace d'action pour régler les problèmes d'endettement. A ce jour, la Suisse a offert un allègement de la dette à 20 pays environ dans le cadre d'un programme bilatéral spécial.

40. Des progrès substantiels ont été accomplis dans la mise en oeuvre de l'Initiative en faveur de la dette des pays pauvres lourdement endettés (PTTE). La Suisse demeure toutefois préoccupée par quelques problèmes de fonds qui minent le fonctionnement de l'Initiative. Le premier est qu'un financement insuffisant fait peser sur l'Initiative des contraintes financières qui ne peuvent être que contreproductives. Elle invite donc instamment les pays donateurs qui ne l'ont pas encore fait à honorer les engagements qu'ils ont pris à l'égard du Fonds d'affectation spéciale en faveur des PTTE. Deuxièmement, le processus d'admission au bénéfice de l'Initiative est effectivement très lent et la Suisse s'est prononcée en faveur d'une extension de deux ans de la période

boutoir. La diminution de la période d'application devrait être l'exception plutôt que la règle et ne concerner que des pays dont le niveau de performance en matière de réformes est jugé satisfaisant.

41. Troisièmement, il est indispensable que les pays débiteurs jouent un plus grand rôle dans le processus d'analyse de la stratégie de la dette. A cette fin, la Suisse, de concert avec l'Autriche, le Danemark, le Royaume-Uni et la Suède, a lancé un programme de renforcement des capacités d'analyse et de gestion de la dette, qui a été particulièrement actif en Afrique et en Amérique latine en 1998.

42. M. Beti souligne que l'Initiative de la dette est une mesure exceptionnelle et temporaire qui vise à soutenir et renforcer la mise en oeuvre de politiques économiques saines et durables, tendant à réduire, voire à éliminer la pauvreté. La Suisse s'engage à soutenir ce processus, notamment quand il s'agit de pays lourdement endettés qui sont disposés à entreprendre des réformes économiques et structurelles fondamentales pour sortir de l'impasse.

43. M. GOMEZ (Nicaragua) dit que l'incapacité de son pays à assurer le service de sa dette sans compromettre la croissance économique et sociale a prouvé que l'actuel financement de l'économie ne répond pas aux demandes de croissance et de compétitivité. Après un bref exposé sur la crise de la dette au Nicaragua, il note que son Gouvernement a fait porter ses efforts sur la mise en oeuvre d'un accord avec le FMI fondé sur des corrections budgétaires et des réformes structurelles. Le service de la dette nicaraguayenne a en outre été rééchelonné avec les membres du Club de Paris sur deux ans.

44. Le Nicaragua a besoin d'un appui pour remplir ses obligations, faire droit aux besoins sociaux et moderniser et rationaliser sa capacité de production pour développer de façon durable sa compétitivité et son intégration aux marchés internationaux. Bien que le fardeau de la dette ait été réduit d'un peu plus de la moitié par rapport au chiffre de 1990, l'économie du pays souffre encore de problèmes de liquidité à court terme et d'insolvabilité à moyen et long terme. Les programmes d'ajustement structurel et les mesures d'austérité ont imposé un coût social trop élevé à la population. Les programmes actuels d'ajustement structurel, pour nécessaires qu'ils soient, ne permettent pas de réaliser une croissance économique de niveau soutenable pour alléger la pauvreté et freiner l'érosion des ressources nationales.

45. Le service de la dette extérieure représente 40 % de la valeur des exportations, alors que la pauvreté a atteint des degrés sans précédent et que la consommation par tête et les niveaux d'investissement sont en baisse. Le Nicaragua, à l'instar d'autres pays en développement lourdement endettés, est entré dans un cercle vicieux de désintégration économique et il lui faudra plus d'une génération pour retrouver le niveau de vie qu'il avait à la fin des années 70.

46. Selon M. RAHMTALLA (Soudan), l'Afrique continue à pâtir du lourd fardeau de la dette, fardeau qui croît à un rythme alarmant: en 1995, la dette s'élevait à 322 milliards de dollars E.-U., soit 65,3 % de la valeur des exportations africaines. La chute des recettes d'exportation rend difficile le remboursement des prêts si bien que les arriérés s'accroissent et que le coût du service de la dette monte. Le représentant du Soudan craint que la crise actuelle des marchés

financiers ne réduise les sommes disponibles pour l'APD en faveur des pays les moins avancés, dont 33 se trouvent en Afrique.

47. En dépit des risques politiques que comporte cette action et des souffrances sociales qu'elle engendre, et sans égard aux dures sanctions économiques qui lui ont été imposées, le Soudan fait tout ce qui est en son pouvoir pour appliquer un programme de réforme économique. Des résultats appréciables ont été atteints, qui témoignent du désir sincère du pays d'appliquer cette réforme, de rembourser ses dettes et de normaliser ses relations avec les institutions financières internationales et la communauté des donateurs. L'évaluation faite par le Conseil d'administration du FMI de l'économie soudanaise qui a été publiée en avril 1998 reconnaît cette sincérité et constate que la croissance économique réelle, l'inflation, les performances budgétaires et celles du secteur extérieur en 1997 ont été conformes aux attentes initiales, ou les ont dépassées, et que le programme de 1998 marque un net tournant par rapport aux tentatives passées de réforme.

48. La délégation soudanaise partage les préoccupations exprimées par le Secrétaire général dans son rapport (A/53/373) au sujet de la lenteur de la mise en oeuvre de l'Initiative de la dette en faveur des pays pauvres lourdement endettés et convient qu'il y a lieu de revoir ce processus complexe. Afin d'accélérer l'application de l'Initiative, toutes les propositions formulées au paragraphe 67 du rapport du Secrétaire général devraient être adoptées.

49. M. Rahmtalla espère qu'on adoptera une stratégie globale et unifiée pour résoudre le problème de la dette, ce qui permettra aux pays en développement de participer à la fois au développement et à la communauté internationale.

50. M. TODJINOU (Bénin) fait observer que, bien que l'épargne intérieure, l'investissement étranger direct et l'APD soient les principales sources de financement du développement, il est parfois difficile de mobiliser l'épargne intérieure pour l'investissement. Une augmentation des flux de capitaux privés, accompagnée d'un transfert de technologies, pourrait stimuler une croissance économique soutenue laquelle, à son tour, faciliterait la constitution d'une telle épargne.

51. En 1998, nombre de pays africains ont eu besoin d'apports financiers supplémentaires pour compenser les effets négatifs de la crise financière asiatique. Comme le fait apparaître le rapport du Secrétaire général, le montant net des flux d'investissements directs vers l'Afrique est bien maigre comparé à ceux en direction des pays d'Asie ou des pays d'Amérique latine et des Caraïbes au cours de la dernière décennie. L'Afrique est marginalisée pour ce qui est de l'investissement étranger direct. Il est par conséquent capital que les pays en développement, et notamment les pays les moins avancés, attirent des capitaux et des investissements. Ce faisant, il faut en priorité promouvoir la démocratie, la transparence et la bonne gouvernance, lutter contre la corruption, mettre en place des infrastructures et un cadre juridique approprié et préserver la paix et la stabilité des institutions nationales.

52. Le représentant du Bénin demande comment on pourrait concilier les objectifs du développement avec la recherche du profit, et quelles mesures prendre pour éviter que les investissements étrangers ne replongent davantage les pays pauvres dans le borbier de la dette. Face à l'instabilité des flux

financiers internationaux, la délégation béninoise estime que la proposition faite par la Commission de la planification du développement concernant la mise en place d'un mécanisme international de contrôle des flux de capitaux privés et des investissements mérite d'être examinée avec une attention particulière au niveau des instances appropriées.

53. Les Etats membres de l'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE) sont actuellement les principaux fournisseurs d'APD : le Danemark, la Norvège, les Pays-Bas et la Suède ont été les seuls donateurs à atteindre l'objectif fixé par l'ONU en 1997. La délégation béninoise souhaite saisir l'occasion pour inviter d'autres pays développés à honorer pleinement l'obligation qu'ils ont souscrite d'augmenter les ressources destinées au financement du développement.

54. Les ressources de base du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) devraient connaître une augmentation substantielle pour permettre au Programme de demeurer fidèle à sa mission première, à savoir le financement des activités opérationnelles et la coordination des activités du système des Nations Unies concernant le développement.

55. La délégation béninoise appuie la recommandation formulée dans l'Agenda pour le développement préconisant une collaboration plus étroite entre les Nations Unies et les institutions multilatérales de développement. En outre, des préparatifs minutieux devraient être faits en vue de l'examen intergouvernemental de haut niveau de la question du financement du développement. Le Bénin appuie le projet d'examen approfondi qui sera effectué par le groupe de travail spécial à composition non limitée, conformément à la résolution 52/179 de l'Assemblée générale.

56. Des mesures ont été prises pour alléger le fardeau de la dette des pays en développement, mais ces mesures ont été limitées à certains pays privilégiés. Il reste encore beaucoup à faire en faveur des pays pauvres qui, de bonne foi, s'efforcent d'honorer le service de leur dette malgré les énormes difficultés auxquelles ils sont confrontés. Le Bénin ne doute pas que les objectifs du développement puissent être réalisés si les gouvernements de la région font davantage preuve de solidarité et de volonté politique.

57. M. GUGLIELMELLI (Venezuela) pense que le groupe de travail spécial à composition non limitée qui sera établi durant la présente session de l'Assemblée générale devrait définir les paramètres à utiliser pour l'examen de l'une des principales questions figurant à l'ordre du jour international. L'existence d'une solide base économique et financière internationale qui génère un volume d'assistance suffisant et durable est une condition préalable à la mise en place d'une aide appropriée au développement.

58. L'examen du financement du développement doit reposer sur un vaste ordre du jour englobant la plupart des aspects pertinents de la coopération internationale pour le développement, tels que l'APD, les flux de capitaux privés, la réforme du système financier et monétaire international et des sources novatrices de financement du développement.

59. Le financement du développement est une question d'intérêt majeur pour un pays tel que le Venezuela, notamment en ce qui concerne une bonne coordination

des stratégies économiques et sociales, ainsi que des stratégies liées à l'accès à des sources stables et productives de financement autorisant une forme démocratique de gouvernement et assurant la viabilité des projets de développement. La délégation vénézuélienne juge nécessaire de consolider, dans le cadre des institutions multilatérales de prise de décision, une position qui reflète le rôle actuel de la région et son potentiel pour l'économie internationale. Il faut lancer et maintenir des initiatives visant à accroître les apports d'APD, assurer la reconstitution des ressources des institutions de financement du développement et de l'Initiative de la dette du FMI. L'ONU doit devenir l'instance politique la plus haute pour l'étude et l'examen de grandes questions influant sur l'économie internationale, telles que le financement du développement et la restructuration du système financier international.

60. La récente crise financière a eu de vastes conséquences qui ont affecté les pays développés et les pays en développement. Un des dénominateurs communs des crises financières est leur effet sur la croissance et le développement économique. Le Venezuela invite donc les institutions financières internationales à affermir le rôle qu'elles jouent en matière de contrôle de la stabilité des systèmes monétaires et financiers internationaux en renforçant les mécanismes d'alerte ainsi que leur capacité à aider les pays victimes de secousses financières.

61. Les manifestations de la mondialisation ont fait apparaître les imperfections du système financier et monétaire international, caractérisé jusqu'ici par l'impact de puissants groupes financiers et la présence d'acteurs tels que les établissements d'évaluation des risques. Le Venezuela est convaincu que le débat sur les questions monétaires et financières internationales doit rester inscrit à titre permanent à l'ordre du jour de l'ONU, de manière à encourager un échange d'idées entre l'Organisation et les institutions de Bretton Woods.

62. Le Venezuela a été particulièrement touché par la baisse des prix des produits de base. Etant donné la large part des revenus fiscaux provenant de l'industrie pétrolière, le Gouvernement vénézuélien a jugé nécessaire d'adopter et de mettre en oeuvre une série de mesures monétaires et budgétaires draconiennes destinées à maîtriser les dépenses et à équilibrer les comptes monétaires et budgétaires. Le Venezuela est aussi gravement préoccupé par la lourdeur de la dette extérieure pesant sur les pays en développement et par le taux élevé du service de la dette. Il est grand temps d'étudier des modalités nouvelles, empreintes de souplesse pour alléger ce fardeau. Il convient en outre d'étudier des formules nouvelles propres à adoucir les conditions imposées aux pays débiteurs tenus d'honorer leurs engagements. Il faut trouver des solutions de rechange qui ne portent pas atteinte aux programmes nationaux mais autorisent une croissance économique et un développement social.

La séance est levée à 13 heures.